

## 2017\_CT2\_312

**OBJET : Développement économique et emploi - Interventions économiques - Attribution d'une subvention de fonctionnement au CEA pour l'organisation d'un workshop international, nommé CW2017, sur les covariances associées aux données nucléaires**

---

Le 6 juillet 2017, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix, s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président du Territoire le 30 juin 2017, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents** : JOISSAINS MASINI Maryse – ALBERT Guy – ARDHUIN Philippe – BACHI Abbassia – BARRET Guy – BONTHOUX Odile – BOUDON Jacques – BOULAN Michel – BOUVET Jean-Pierre – BRAMOULLÉ Gérard – CALAFAT Roxane – CANAL Jean-Louis – CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CESARI Martine – CHAZEAU Maurice – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – CORNO Jean-François – CRISTIANI Georges – de SAINTDO Philippe – DELAVET Christian – FABRE-AUBRESPY Hervé – FREGEAC Olivier – GACHON Loïc – GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – GROSSI Jean-Christophe – HOUEIX Roger – LAFON Henri – LENFANT Gaëlle – LHEN Hélène – MANCEL Joël – MENFI Jeannot – MONDOLONI Jean-Claude – MORBELLI Pascale – NERINI Nathalie – PELLENC Roger – PERRIN Jean-Marc – PIZOT Roger – POLITANO Jean-Jacques – PRIMO Yveline – RENAUDIN Michel – SERRUS Jean-Pierre – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – SLISSA Monique – TALASSINOS Luc – TAULAN Francis – TERME Françoise – YDE Marcel

**Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales** : ALLIOTTE Sophie donne pouvoir à RENAUDIN Michel – AMAROUCHE Annie donne pouvoir à LAFON Henri – AMIEL Michel donne pouvoir à SLISSA Monique – AUGÉY Dominique donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – BALDO Edouard donne pouvoir à CASTRONOVO Lucien-Alexandre – BENKACI Moussa donne pouvoir à BACHI Abbassia – BUCCI Dominique donne pouvoir à CALAFAT Roxane – DEVESA Brigitte donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc – DI CARO Sylvaine donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – GUINIERI Frédéric donne pouvoir à PELLENC Roger – MALAUZAT Irène donne pouvoir à de SAINTDO Philippe – MALLIÉ Richard donne pouvoir à HOUEIX Roger – MEÏ Roger donne pouvoir à PRIMO Yveline – MERCIER Arnaud donne pouvoir à FREGEAC Olivier – MERGER Reine donne pouvoir à CHAZEAU Maurice – MICHEL Marie-Claude donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – PAOLI Stéphane donne pouvoir à BOUDON Jacques – RAMOND Bernard donne pouvoir à MANCEL Joël – ROLANDO Christian donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe – SALOMON Monique donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – TRAINAR Nadia donne pouvoir à FABRE-AUBRESPY Hervé – ZERKANI-RAYNAL Karima donne pouvoir à TERME Françoise

**Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir** : AMEN Mireille – BORELLI Christian – BOYER Raoul – BURLE Christian – CHARRIN Philippe – CIOT Jean-David – DAGORNE Robert – de BUSSCHERE Charlotte – FERAUD Jean-Claude – FILIPPI Claude – GALLESE Alexandre – GARELLA Jean-Brice – JOISSAINS Sophie – JOUVE Mireille – LAGIER Robert – LEGIER Michel – MARTIN Régis – PEREZ Fabien – PROVITINA-JABET Valérie – ROUVIER Catherine – SUSINI Jules

**Secrétaire de séance** : Roxane CALAFAT

**Monsieur Roger PELLENC** donne lecture du rapport ci-joint.

## RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

### Développement économique et emploi Interventions économiques

#### ■ Séance du 6 juillet 2017

05\_2\_03

#### ■ Attribution d'une subvention de fonctionnement au CEA pour l'organisation d'un workshop international, nommé CW2017, sur les covariances associées aux données nucléaires

Madame le Président soumet au Conseil de Territoire le rapport suivant :

Le Commissariat à l'Energie Nucléaire et aux Energies Alternatives (CEA) de Cadarache sollicite une participation au financement d'une conférence internationale sur les covariances associées aux données nucléaires qui se déroulera sur le Territoire du Pays d'Aix.

Après Long Island aux USA en 2008, Vienne en Autriche en 2011 et le Nouveau Mexique en 2014, le service de physique des réacteurs et du cycle (SPRC) du département d'études des réacteurs (DER) organisera la 4ème édition de cette conférence internationale à Aix-en-Provence du 2 octobre au 6 octobre 2017.

Ce séminaire traitera de tous les aspects principaux de l'évaluation des incertitudes sur les données nucléaires utilisées par les applications nucléaires (réacteurs, aval/amont du cycle du combustible).

Les principales thématiques abordées porteront sur :

- l'aspect mathématique de l'évaluation des incertitudes : méthodes bayésienne notamment,
- l'évaluation des biais et incertitudes a priori des modèles de réactions nucléaires,

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20170706-2017\_CT2\_312-  
DE  
Date de télétransmission : 19/07/2017  
Date de réception préfecture : 19/07/2017

- l'évaluation des biais et incertitudes des mesures différentielles et intégrales de données nucléaires en insistant sur les potentielles innovations à proposer pour les réduire,
- l'état de l'art des covariances dans les grandes bases de données européenne et internationale,
- la propagation de ces incertitudes sur les domaines d'application (réacteur/cycle),
- rechercher des avancées potentielles en ouvrant le séminaire à des participants d'autres disciplines.

L'objectif scientifique du séminaire est d'apporter des solutions et/ou des avancées nouvelles sur cette thématique avec la volonté de faire progresser la connaissance des données nucléaires. Celles-ci sont regroupées dans des bases de données internationales qui incluent des valeurs d'incertitudes.

L'atelier proposé à Aix-en-Provence a pour but de faire interagir ces experts afin de dégager les voies d'amélioration les plus prometteuses à explorer dans le futur. Pour les équipes françaises c'est une opportunité pour mettre en avant leur dynamisme dans la discipline et bénéficier, de plus, des avancées d'autres équipes de spécialistes.

De plus, la volonté des organisateurs de tenir cette conférence à Aix-en-Provence, devra permettre aux participants de découvrir le Territoire du Pays d'Aix.

Pour son organisation, le CEA de Cadarache sollicite une subvention de 3000 € auprès de la Métropole Aix-Marseille-Provence / Territoire du Pays d'Aix sur la base d'un budget prévisionnel estimé à 30 095 €.

Cette demande a reçu un avis favorable de la Commission de Territoire Développement économique, emploi et agriculture pour 3 000 €, soit 9,97 % du budget prévisionnel de la conférence.

N° GU	Manifestation date	Porté par	Domaine d'activité	Subvention n-1	Budget global de la manifestation	Subvention sollicitée	Subvention proposée	Convention d'objectif oui/non
Hors GU	Du 2 au 6 octobre 2017 l'Hôtel aquabella Aix-en-Provence	CEA Cadarache	ITER	10 000 € pour 2 manifestations	<b>30 095 €</b>	3 000 €	<b>3 000 €</b>	non

Le reste des dépenses devrait être couvert par l'inscription des participants et un financement du CEA selon le budget sur la page suivante :

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170706-2017_CT2_312-DE Date de télétransmission : 19/07/2017 Date de réception préfecture : 19/07/2017
---



Budget CW 2017

Depenses	Montant
<b>Hotel Aquabella (86 personnes)</b>	
Pause café + déjeuner + Salle Lundi 21/02/2017	3 640
Pause café + déjeuner + Salle Mardi 3/10/2017	3 640
Pause café + déjeuner + Salle Mercredi 4/10/2017	3 640
Pause café + déjeuner + Salle Jeudi 5/10/2017	3 640
Pause café + déjeuner + Salle Vendredi 6/10/2017	3 640
<b>Dinner Conference</b>	
Dinner	2 368
<b>Proceedings + Abstracts</b>	
EPJ Web of Science: 280 pages	1 492
EPJ Web of Science: Version Paper * 76 exemplaires	1 466
Impression Book of abstract	143
<b>Site Internet</b>	
Creation du site / hébergement / 3 ans / Gestion des inscriptions	3 360
Gestion du Paiement du Séminaire	1 680
<b>Divers</b>	
Location Grilles pour Posters	539
Badges	0
<b>Communication</b>	
Rechettes d'accueil (70 exemplaires)	847
<b>Visite Centre Cadarache</b>	
Transport Bus	0
<b>Total Dépenses</b>	<b>30 095</b>

Recettes	Quantité	Montant
<b>Inscriptions</b>		
Inscriptions Participants	90	20 000
Experts Invités (CCIDE)	3	0
Casellon items	6	2 400
Participation CEASPRC	10	0
<b>Subventions</b>		
CEA - Centre Cadarache		2 368
AMPN		3 000
<b>Financement Projet</b>		
CEA : DISN / SIML / SINET		2 327
<b>Total Recettes</b>		<b>30 095</b>

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20170706-2017\_CT2\_312-  
DE  
Date de télétransmission : 19/07/2017  
Date de réception préfecture : 19/07/2017

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

**Le Conseil de Territoire du Pays d'Aix,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- Les délibérations n°HN 088-219/16/CM du Conseil de la Métropole du 28 avril 2016 et n°FAG 002-542/16/CM du Conseil de la Métropole du 30 juin 2016 portant délégation du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire du Pays d'Aix ;
- L'avis de la Commission de Territoire Développement Économique, Emploi et Agriculture du 30 mai 2017.

**Où le rapport ci-dessus,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Délibère**

**Article 1 :**

Est attribuée une subvention au CEA d'un montant de 3 000 € (trois mille euros).

**Article 2 :**

Ce montant de 3 000 € est prévisionnel et sera versé en une seule fois sur présentation du bilan de la manifestation et du budget réellement dépensé, signé et certifié par le service des Finances du CEA.

A la lecture du bilan budgétaire, ce montant peut varier :

- Si le montant des dépenses afférentes à l'action est supérieur au montant prévisionnel, cette dernière participation ne sera pas réévaluée.
- A contrario, s'il est inférieur au montant prévisionnel, cette dernière participation sera recalculée au prorata des dépenses réelles justifiées.

**Article 3 :**

Les crédits nécessaires de 3 000 € sont inscrits au Budget 2017 de la Métropole Aix-Marseille-Provence Territoire du Pays d'Aix sur la ligne de crédit 1643 – chapitre 65 – fonction 61 – nature 657382 - « Organismes publics divers ».

**Article 4 :**

Madame le Président du Territoire du Pays d'Aix ou son représentant est autorisée à signer tous les documents afférents à l'exécution de la présente délibération.

**OBJET : Développement économique et emploi - Interventions économiques - Attribution d'une subvention de fonctionnement au CEA pour l'organisation d'un workshop international, nommé CW2017, sur les covariances associées aux données nucléaires**

---

Vote sur le rapport

Inscrits	91
Votants	70
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	70
Majorité absolue	36
Pour	70
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

**Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :**

Néant

**Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :**

Néant

**Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :**

Néant

**Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :**

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents

**Maryse JOISSAINS MASINI**

Signé, le **17 JUIL. 2017**

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20170706-2017\_CT2\_312-  
DE  
Date de télétransmission : 19/07/2017  
Date de réception préfecture : 19/07/2017